



8

LE HAUT MONTET

Au départ de Gourdon, parking chemin des Claps (1 110 m)



Cette randonnée en aller/retour d'accès facile depuis les hauteurs du magnifique village de Gourdon, évolue sur la bordure méridionale du plateau de Caussols. Elle est surplombée au sud par la Colle du Maçon (1 417 m) et le Haut Montet (1 335 m) dont le sommet va constituer l'objectif idéal pour une découverte exhaustive du plateau. Telle une sentinelle, le Haut Montet se repère de loin grâce à la sphère blanche du radar de l'aviation civile qui équipe sa position dominante. Bien visible depuis le littoral, il offre un panorama complet à 360°, des sommets du Mercantour aux rivages de la Grande Bleue entre Nice et l'Estérel. Tout au long du parcours, on ne manquera pas de remarquer les contrastes du plateau avec sa plaine karstique (les Claps) et ses prairies et cultures. Traversé par un réseau de ruisseaux se déversant dans l'Embut de Caussols, il reste une zone où les paysages calcaires prédominent donnant aux vols des parapentistes une dimension unique et magique.

Itinéraire

Du parking contourner le portail par la gauche (balise 40) pour rejoindre la piste bétonnée qui permet l'accès au radar. Continuer vers le sud en direction du Haut Montet en passant à proximité des balises 41, 42 et 36 avant d'atteindre le point culminant (1 335 m).

Retour par l'itinéraire emprunté à l'aller.



Caractéristiques de la randonnée

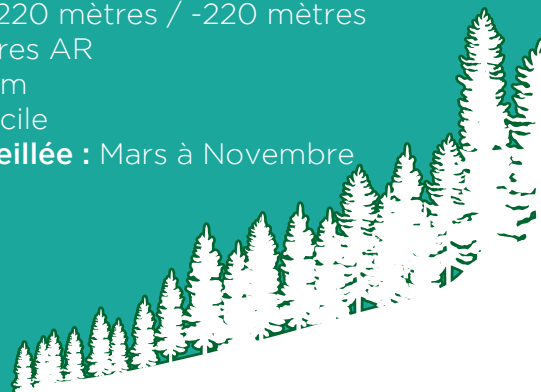
Dénivelée : +220 mètres / -220 mètres

Durée : 2 heures AR

Distance : 5 km

Difficulté : Facile

Période conseillée : Mars à Novembre





INFORMATIONS & AVERTISSEMENTS

Signalétique, cartographie et balisage

Présente aux départs des itinéraires, aux bifurcations et aux cols, la signalétique départementale en bois gravé, facilement



reconnaissable, équipé l'ensemble des itinéraires pédestres inscrits au PDIPR. Chaque poteau porte un numéro de référence que l'on pourra aisément retrouver sur la carte IGN TOP 25 du secteur, complément indispensable du descriptif de chaque itinéraire, qui permet une orientation de terrain précise, l'analyse des principaux paramètres du circuit (pente, dénivelée, abris...) et en cas de

problème, de trouver le chemin ou la route à emprunter pour gagner le village le plus proche.

Les rectangles de peinture jaune (chemin de petite randonnée) ou blanche et rouge (chemin de grande randonnée) balisent les itinéraires entre les poteaux indicateurs.



Pastoralisme

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers sont amenés à utiliser des chiens de protection pour dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau.

Vous pouvez être amené à rencontrer un ou plusieurs chiens de protection : contournez largement le troupeau, évitez de le traverser, face au chien arrêtez-vous, restez calme, ne le menacez pas, ne le caressez pas, et si vous avez votre chien de compagnie, ne le prenez jamais dans les bras.

Dans tous les cas, quand vous voyez un troupeau, gardez vos distances !



Le PNR des Préalpes d'Azur

Le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur s'étend sur 47 communes à l'Ouest du département des Alpes-Maritimes entre mer et montagne. Il a pour objectif de concilier à la fois la préservation, la protection des patrimoines naturel et culturel, et le développement économique et social du territoire préalpin. Profitez et respectez ces espaces de proximité, riches en biodiversité et préservés.

Consignes de sécurité

Les randonnées qui vous sont proposées se déroulent dans un milieu naturel de moyenne montagne soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue dans cet environnement en fonction de ses capacités, sous sa propre responsabilité, en connaissance des risques encourus liés au milieu ou à l'activité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité. Les descriptifs donnés à titre d'information et ne dispensent pas de faire preuve de vigilance et de bon sens et d'adapter votre comportement aux circonstances effectivement rencontrées sur le terrain.

Encadrement : n'hésitez pas à faire appel à un professionnel qui saura vous guider, vous former et vous faire découvrir les joies de la rando en toute sécurité. Accédez aux coordonnées des professionnels de l'activité en vous adressant à la mairie ou à l'Office de Tourisme le plus proche.

Recommandations de pratique : un équipement adapté au parcours, des conditions météorologiques vérifiées avant le départ, constituent des facteurs importants de confort et de sécurité.

Pour alerter les secours, composez le 112.

Attention ! En fonction de la couverture GSM, le recours au téléphone portable ne peut être systématique.